

L'Europe et la Révision des Directives Sang – Tissus et Cellules



Congrès National
Albi 2022



Position de la FFDSB

La santé du donneur doit être préservée.

- Le nombre de dons possibles en plasma ne doit pas être laissé à la libre appréciation des états. (pour certains 60 par années)
- Une étude doit être faite afin de connaître l'incidence d'un nombre de dons élevés sur la santé des donneurs
- Les incitations financières ciblent les personnes en précarité économiques, créant les conditions pour la marchandisation du corps humain.
- Le don non rémunéré doit devenir une obligation afin que le don issu du corps humain soit éthique et ne génère pas de profits.

Certaines règles peuvent simplifiées, mais nous refusons la déréglementation voulue par les fractionneurs privés.

L'Europe doit réduire sa dépendance vis à vis des USA en matière de plasma matière première.

Une plus grande coopération entre les états afin de tendre vers une autosuffisance européenne en plasma source, basée sur le don non rémunéré.

Nos actions

- LA FFDSB a pris part à l'ensemble des consultations faites sur la révision des directives européennes.
- Au sein de la FIODS, nous avons participé à la rédaction des argumentaires, et avec nos collègues de l'AVIS mobilisé les autres Fédérations.
- Nous avons un dialogue avec les parties prenantes avec qui nous partageons les mêmes valeurs, afin de présenter un front commun face aux PPTA et ses alliés.
- Lors des élections, nous avons sensibilisés les candidats sur les enjeux.
- En collaboration avec l'EFS et son prestataire, nous sommes présents sur Twitter afin de promouvoir nos positions éthiques.